

Skye Terrier

Catégorie : Groupe 3

Publié par [Webmaster](#) le 18/12/2005

Standard F.C.I. N°75 / 20.01.1998 / F (TRADUCTION : Prof. Raymond Triquet.)

SKYE TERRIER

ORIGINE : Grande Bretagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 24.06.1987.

UTILISATION : Terrier.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 3 Terriers. Section 2 Terriers de petite taille. Sans épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Long, bas, au poil abondant ; sa longueur est égale à deux fois sa hauteur. Dans ses allures, se meut apparemment sans effort. De la force dans l'avant et l'arrière-main, le corps, la mâchoire.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Elégant et plein de dignité. C'est le chien d'un seul maître, méfiant envers les étrangers, mais jamais méchant.

TETE : Longue et puissante. La force n'est pas sacrifiée au profit d'une extrême longueur.

REGION CRANIENNE : Crâne : De largeur modérée à l'arrière du crâne, qui va en s'amenuisant graduellement vers un museau puissant. Stop : Léger.

REGION FACIALE : Truffe : Noire. Museau : Puissant. Mâchoires/dents : Mâchoires fortes et d'égale longueur, offrant un articulé en ciseaux parfait et régulier, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées à l'aplomb des mâchoires. Yeux : Bruns, de préférence brun foncé ; de grandeur moyenne, rapprochés et très excessifs. Oreilles : Dressées ou tombantes. Lorsqu'elles sont dressées, elles portent des franges gracieuses ; elles ne sont pas grandes ; le contour externe est droit et le contour interne est incliné de la pointe de l'oreille au crâne où l'écartement des oreilles est moins grand. Lorsqu'elles sont tombantes, elles sont plus grandes ; elles pendent droites, à plat, et le bord antérieur est serré contre le crâne.

COU : Long, au profil légèrement galbé.

CORPS : Long et bas. Les côtés paraissent assez plats à cause du poil qui tombe tout droit. Dos : Droit. Rein : Court. Poitrine : Bien descendue. Cage thoracique ovale, et longue.

QUEUE : Quand la queue est pendante, la partie supérieure pend et la moitié inférieure est recourbée. Quand elle est levée, elle est dans le prolongement de la ligne du dos ; elle ne la dépasse pas et ne présente pas de courbure vers le haut. Elle porte des franges gracieuses.

MEMBRES AVANT-MAIN : Court et musclé. Epaulés : Grandes et serrées contre le corps

ARRIERE-MAIN : Solide, bien rempli et bien développé avec de bonnes angulations. Les membres sont courts, musclés et droits quand ils sont vus de derrière. Exempt d'ergots.

PIEDS : Les pieds antérieurs sont plus grands que les postérieurs et sont dirigés franchement vers l'avant. Les coussinets sont épais et les ongles forts.

ALLURES-MOUVEMENT : En action, les membres se portent droit devant. Vus de face, les antérieurs sont dans le prolongement de la ligne droite du devant, les pieds ayant le même écartement que les coudes. La poussée principale est fournie par les membres postérieurs qui se portent droit devant. Les antérieurs ont une bonne extension vers l'avant, sans trop se lever du sol. Le mouvement, dans son ensemble, est dégagé, actif et facile, termes qui suggèrent la relative

fluidité des allures.

ROBE POIL : Poil double. Le sous-poil est court, serré, doux et laineux. Le poil de couverture est long, dur, droit, plat, sans boucles. Sur la tête, le poil est plus court, plus doux, voilant la face et les yeux. Il se mêle aux mèches des côtés ; il entoure les oreilles comme une frange en laissant leur forme apparaître.

COULEUR : Noir, gris clair ou foncé, fauve, crème, dans tous les cas avec des extrémités noires. Toute robe unicolore est admise, avec la possibilité d'avoir des parties ombrées dans la même couleur, et un souspoil plus clair, à condition que la truffe et les oreilles soient noires. On admet une petite tache blanche au poitrail.

TAILLE : Hauteur au garrot : 25 à 26 cm (10 pouces). La longueur de l'extrémité du nez à celle de la queue est de 103 cm (41 ½ pouces). La femelle est légèrement plus petite dans les mêmes proportions.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'apparence normale complètement descendus dans le scrotum.